

Avis de constitution

SOCIETE « ETABLISSEMENT DIALLO ABOUBAKAR »

Siège ABIDJAN YOPOUGON FIGAYO, Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/01/2026, et enregistrés le 29/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ETABLISSEMENT DIALLO

ABOUBAKAR »

Objet : TRANSPORT PUBLIC DE PERSONNES ET DE MARCHANDISE, COMMERCE GENERAL, BTP, ET TOUTES ACTIVITES CONNEXES A CET OBJET SOCIAL.

Et pour la réalisation de l'objet social:

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles,
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux,
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce,
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée,
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON FIGAYO, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) M DIALLO ABOUBAKAR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-02840 du 26/02/2026 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°15108/GTCA/RC/2026 du 26/02/2026

